

JEUDI 13 OCTOBRE A 18 H

Quels enjeux des services publics

La Confédération Générale du Travail engage une vaste offensive, pour la reconquête des services publics. Nous appelons les salariés et les citoyens à se mobiliser et à participer à toutes les initiatives.
Premier grand rendez-vous jeudi 13 octobre prochain à Rouen..

La crise c'est eux, la solution c'est nous !

Dans un contexte d'affaiblissement des valeurs collectives et de promotion de l'égoïsme, les forces politiques libérales et le MEDEF n'ont cessé de porter des coups et discréditer les services publics et les entreprises nationalisées.

L'Assemblée Nationale, le Parlement Européen, les gouvernements successifs ont laissé les coudées franches à la finance et à la spéculation, quand ils ne les ont pas encouragées.

Les salariés ayant choisi le secteur public pour servir l'intérêt général ne se sentent pas reconnus et ne se retrouvent plus dans cette logique, pas plus que les citoyens pour lesquels il devient plus difficile de se former, se soigner, se déplacer, de se loger.

Moins de services publics, c'est moins de richesses créées et moins de partage des richesses.

Les privatisations : un échec.

Secteur Bancaire, Assurances, Autoroutes, Audio visuel, Energie, Eau, Santé, Mutuelles, transport, poste, recherche, culture, logement, Education, Communication, Secteurs industriels et stratégiques...

Quel bilan tirons-nous de ces privatisations partielles ou totales ? Elles ont ouvert un boulevard aux logiques financières...

Les tarifs de l'énergie, du logement, des soins, des transports, de l'éducation s'envolent. La ségrégation sociale s'accroît. Les agences de notation décident de la vie de millions d'hommes, de femmes, et d'enfants...

Des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent en France pour s'opposer à ces logiques.

Pour un service public de qualité qui répond aux besoins de tous

Défendre en l'état les services publics n'est plus suffisant. Des besoins nouveaux émergent auquel seule une conception de service public basée sur la solidarité et non marchand peut y répondre.

Pour s'en donner
les moyens la
CGT propose :

1. De Créer un grand pôle financier public pour financer l'investissement (emploi, formation, recherche, équipements...).

2. Des dépenses publiques adaptées à la satisfaction de l'ensemble des besoins

3. De mettre fin à l'austérité, d'augmenter les salaires, de créer des emplois pour tous pour relancer

l'économie du pays.

Cela implique de se mobiliser et pour les salariés (précaires et statutaires) de la fonction publique d'Etat et hospitalière, de voter CGT DU 11 au 20 octobre prochain.



Hôpital :

La Loi Hôpital Patient Santé Territoire, dont la CGT demande l'abrogation, est l'outil de casse du service public hospitalier, social et médico-social.

Dans les hôpitaux publics c'est la règle du retour à l'équilibre avec comme conséquence la suppression d'investissements nécessaires au meilleur accueil des usagers. Cela se traduit, par la suppression de centaine d'emplois au CHU de Rouen et au Groupe Hospitalier du Havre, avec les conséquence que l'on connaît.

Dans le secteur médico-social et social, la politique budgétaire du Conseil Général soumise en partie à l'étranglement des collectivités territoriales, par l'état, entraîne de grandes difficultés pour l'accueil des personnes âgées. Les effectifs ne permettent, pas souvent, une prise en charge digne de notre époque malgré le dévouement des professionnels.

Cette casse systématique des services publics de santé, de l'action sociale et du médico social compromet l'accès aux soins et à l'accompagnement des usagers de nos services.

Les plus démunis sont les plus touchés avec pour notre département des taux de morbidité supérieure aux moyennes nationales.

La CGT propose : Une autre politique, avec l'hôpital public, comme pivot et un grand service public de l'action sociale.

Situation à MEDDTL : (ex Equipement, Transport)

Au Ministère de l'écologie, des transports et du logement, (ex DDE), la RGPP (revision générale des politiques publiques) c'est près de 8.000 postes supprimés en trois ans.

Avec l'abandon de l'ingénierie publique concurrentielle au nom « de la concurrence libre non faussée », ce sont des services entiers qu'on restructure, qu'on fusionne, qu'on brade au privé, (réseaux scientifiques, gestion des routes et voies fluviales).

Comment remplir nos missions quand les fusions réorganisations sont permanentes, quand les services « fondent » au fur et à mesure que la RGPP avance, 1 agent sur 6 est impacté par le dernier processus appelé « RH 2013 »

Evidemment les missions de contrôle (maritime, transports, risques...) en pâtissent aussi, ou est ce une volonté de moins contrôler...

Les missions d'instructions (permis de construire, transports exceptionnels,...) vont être dématérialisées, **Attention Usagers, va falloir être au top !!! il paraît que c'est ça la demande sociale !!**

En revanche, le dialogue social, le gouvernement, ne connaît pas. La dégradation des conditions de travail et la santé des agents s'accroissent alors qu'ils vivent le plus grand plan social du pays.

La CGT propose : L'arrêt des réorganisations-fusions, des suppressions d'emplois et des mobilités forcées. L'arrêt des externalisations-privatisations. La reconquête de l'ingénierie publique, pour les Collectivités et des formations permanentes nécessaires à un grand ministère technique, avec la mise en oeuvre d'un plan pluri-annuel de recrutements.

Education : Le service public d'Education Nationale est, cette année encore, particulièrement frappé.

Dans le secondaire, des centaines de suppressions de postes d'enseignants, de surveillants, de tous types de personnels. Suppression de filières qui diminuent l'offre d'études, réduction des horaires d'enseignement pour obtenir un même diplôme.

Dans le primaire on ferme des dizaines de classes, souvent simplement parce qu'il « manque » deux ou trois élèves inscrits. Les conseillers d'orientation sont « délocalisés », plus loin des élèves et des familles, tous les dispositifs d'aide aux élèves en difficultés, comme les Rased en primaire, sont restreints.

Les personnels non titulaires sont de plus en plus précarisés comme les « EVS » qui sont licenciés sans formation et pour lesquels le rectorat s'obstine à ne pas reconnaître une décision de justice qui impose de les requalifier en CDI...

La liste est longue et le rectorat, malgré les mauvais résultats de l'académie, applique avec zèle la politique gouvernementale de destructions des moyens du service public.

Le 27 septembre : Personnels de l'éducation, publique et privée, de l'enseignement supérieur, de la recherche, parents, élèves et étudiants se sont fortement mobilisés, pour réagir une fois de plus contre la politique du gouvernement, destructrice du Service public d'éducation notamment par de massives suppressions d'emplois.

La CGT propose : Une autre répartition des richesses qui permettrait l'arrêt des suppressions de postes, la création de postes statutaires pour répondre aux besoins des usagers, la titularisation des personnels précaires, la revalorisation des salaires pour rattraper la baisse de 10% du pouvoir d'achat connue depuis 2000.

La poste : En 2009, La CGT avait raison de dire que la transformation de La Poste en Société Anonyme allait engendrer une grande détérioration des conditions de travail du personnel et du service rendu aux usagers. Aujourd'hui, de nombreux bureaux de Poste sont fermés. D'autres bureaux ont fusionné, ce qui permet à La Poste de supprimer des emplois. Des points Poste se sont installés dans des milieux ruraux, ce qui n'améliore en rien la qualité de services pour les usagers.

Des tournées de facteur ont été supprimées. Les usagers se retrouvent parfois plusieurs jours sans courrier, ce qui occasionne pour certaines personnes des gros problèmes. Notamment des demandeurs d'emplois ont vu leur dossier à La CAF rejeté car ils ne l'avaient pas reçu en temps et de fait ne perçoivent plus d'allocation. Les tarifs bien entendu comme tous services publics que l'on privatise augmentent (le prix du timbre à 0.60cts, les colis, les envois recommandés...).

L'ouverture du capital de La Poste aux intérêts privés est prévue en 2012. Quant aux conditions de travail des postiers n'en parlons pas. 70 suicides à La Poste au plan national en 2010. Mais il ne faut pas l'ébruiter. Des arrêts de maladie qui explosent, des agents en souffrance

La CGT propose : L'accessibilité à l'ensemble des produits et services. Ce qui suppose des bureaux de postes, au plus près de la population avec du personnel qualifié et statutaire. Des services après vente télécoms. La maîtrise publique nationale des réseaux d'acheminement, de distribution et de diffusion dans le secteur des activités postales et de télécommunications comme garant de l'accès au droit à la communication et à un aménagement cohérent du territoire. Le développement de la complémentarité et des coopérations entre les services postaux et de télécommunications. L'accès au haut débit et très haut débit (par le fixe et le mobile) de façon homogène, sur tout le territoire national avec la construction d'un réseau fibre optique jusque chez l'abonné.

CAF : les organismes de Sécu, entreprises privées à mission de service public, relèvent-ils du droit privé ou du droit public ? en fait, l'Etat a retiré toute l'autonomie de ces organismes sur lesquels il a maintenant la main: RGPP appliquée comme dans les services publics: un départ su deux n'est pas remplacé..
résultat: une attente très longue des remboursements de frais médicaux, des droits aux prestations logement ou au remboursement de frais de garde qui ne s'ouvrent pas.. Les usagers n'en peuvent plus, les salariés aussi !



Centre pénitentier : Pour les personnels des centres pénitentiaires, s'ajoutent aux retraites, les lourds contentieux concernant les salaires, l'emploi, la RGPP, les budgets, ainsi que de nouvelles missions qui vont être confiées au personnel de surveillance sans moyens supplémentaires.

La surpopulation pénale, le manque de moyens flagrants, l'idéologie de la tolérance zéro de la politique pénale, sont autant d'exemples du mépris de notre gouvernement à l'égard des personnes placées sous main de justice et des personnels pénitentiaires, victimes collatérales de cette idéologie.

La RGPP continue à faire des dégâts : Par exemple, l'ensemble des restructurations (plateformes) ou des fermetures de sites (établissements ou SPIP) est initié par la RGPP. Les suppressions de postes dans tous les services et particulièrement dans les services administratifs entraînent une dégradation sans précédent des conditions de travail et une mutualisation des personnels avec une charge de travail qui s'accroît.

A partir du 1er septembre 2011, le gouvernement a décidé, unilatéralement, de confier les extractions judiciaires à l'administration pénitentiaire qui étaient, jusqu'ici, dévolues à la police nationale et à la gendarmerie. Le gouvernement choisit de transférer les missions d'extractions sans les moyens suffisants, alors même que, le déficit récurrent à la pénitentiaire a déjà des incidences catastrophiques sur la qualité du service rendu, sur les conditions de travail et sur la prise en charge des personnes incarcérées.

A ce jour, pour les extractions judiciaires, seuls **800 emplois de personnels de surveillance** sont budgétisés et échelonnés sur 3 ans : 2011 (200 emplois), 2012 (250 emplois), 2013 (350 emplois).

Nous savons pourtant que ces missions étaient accomplies jusqu'alors par, environ, 1200 policiers et gendarmes.

A ce manque de moyens, s'ajoute une formation insuffisante dispensée aux personnels de surveillance pour ces nouvelles tâches.

La CGT pénitentiaire condamne fermement ces décisions politiques. Elles sont une atteinte au service public de la justice et elles révèlent un mépris total envers les professionnels pénitentiaires et judiciaires.

SNCF : LES CHEMINOTS REFUSENT LE DEPEÇAGE DE LA SNCF.

En Normandie aujourd'hui **les cheminots dénoncent, la casse programmée de leur outil de travail** et de ses conséquences pour l'ensemble de la population et des usagers.

Voici quelques exemples:

Externalisation de l'entretien des voies de ports du HAVRE et de ROUEN **80 emplois supprimés** sur ces sites!!

Suppressions des postes de vendeurs aux guichets pour les premiers et derniers trains du jour, réductions de la part de ces ventes aux guichets de 35% à 15% d'ici 2015 autant d'emplois supprimés.

Projet d'ouverture à la concurrence des TER(trains express Régionaux) sous le faux prétexte d'améliorer l'offre aux usagers!

Faux : c'est la mise en place d'un dumping social dans un seul but : verser des dividendes aux futurs actionnaires avec l'argent des contribuables, la suppression d'emplois de contrôleurs, d'agents dans les gares, deshumanisation de ces mêmes gares...

Fermeture du triage de Sotteville et casse du FRET SNCF c'est tourner le dos au grenelle de l'environnement **un non sens économique**, conséquences: un nombre croissant de camions sur nos routes, de risques routiers, pollution et gaz à effets de serre...**2000 emplois supprimés.**

La CGT propose : D'autres choix sont possibles, pour un service public de qualité à la hauteur des besoins de transport tant voyageurs que FRET pour l'ensemble des citoyens, des usagers en donnant aux cheminots les moyens de travailler pour un service public de qualité au service de tous ! **Nous développerons nos propositions notamment pour les lignes Normandes lors du Meeting du 13 Octobre 2011, au Parc Expo de Rouen**

POMPIERS : Les restrictions budgétaires (désengagement de l'Etat) touchent toutes les collectivités territoriales, y compris le **Service départemental d'incendie et de Secours de Seine-Maritime**. Néanmoins, la bataille syndicale de la CGT, bénéficie à l'embauche de fonctionnaires territoriaux. Nous sommes un des rares départements (le seul ?) à augmenter ses effectifs. Mais une campagne de l'état, à l'initiative d'une association de type loi 1901 (Fédération Nationale des Sapeurs Pompiers Français), tente de supprimer le repos de sécurité chez les sapeurs pompiers volontaires, quand bien même la révision de la directive européenne sur le temps de travail tendrait à l'imposer.

La CGT propose : La CGT se bat pour le repos de sécurité. Comme elle se bat pour une réforme de la filière Sapeurs Pompiers Professionnels, juste et cohérente en faveur des fonctionnaires.



Ça n'arrive pas qu'aux autres...

Je suis salarié, je sors de l'entretien individuel avec mon responsable hiérarchique. Ce dernier n'a rien à redire sur la qualité de mon travail mais manifestement apprécie peu mon franc-parler. Ma prime de résultats risque d'être revue à la baisse, diminuant encore un peu plus mon pouvoir d'achat !

A la sortie de mon travail je me suis rendu comme chaque jeudi à la bibliothèque municipale pour rapporter le livre emprunté la semaine précédente. A ma grande surprise, j'ai trouvé porte close. Une affichette expliquait qu'en raison de la suppression de la taxe professionnelle, la municipalité avait été contrainte de remercier la jeune contractuelle qui assurait l'ouverture tous les après-midis.

Il n'est pas loin de 16 h 30 ; je me rends vite à la maternelle chercher Océane qui est en petite section. Je retrouve ma fille en pleurs, mal rhabillée ; l'institutrice dépitée m'explique que la personne chargée de l'assister venait de partir à la retraite et n'était pas remplacée.

Aussitôt je file récupérer Alexandre qui vient de rentrer en 6^{ème} au seul collège qui reste dans les environs. Dans la voiture, pendant que nous parcourons les 20 kilomètres qui nous séparent de la maison, mon fils me raconte qu'ils ont passé l'après-midi dans le gymnase car en l'absence du professeur d'une autre classe de 6^{ème}, le directeur avait pris la décision de réunir les 71 élèves dans un même lieu.

En arrivant devant chez moi, j'aperçois la voisine toute affolée qui vient à ma rencontre pour m'annoncer que ma femme vient de partir en ambulance direction la maternité. Pris de court, je lui confie les enfants et remonte aussitôt dans la voiture. Au bout de 10 kilomètres, le voyant de carburant s'allume ! Vu qu'il me reste plus de 110 kilomètres avant d'atteindre la maternité, je n'ai pas d'autre choix que de faire demi-tour pour me rendre à la station la plus proche. Chemin faisant, je passe devant l'ancienne maternité qui n'a pas survécu à la loi « patients, santé, territoire ». Après avoir soulagé mon portefeuille de 80 €, je reprends vite la route.

A 20 h piles, je suis devant le bureau d'accueil qui malheureusement est fermé. Ne voyant personne, je me lance à la recherche du service obstétrique. Quinze minutes plus tard j'arrive enfin dans la chambre où se trouve ma femme. A ses côtés le bébé est là ! Rebecca me raconte qu'en fait la petite était née dans l'ambulance des pompiers bénévoles. Je reste encore quelques minutes mais je vais devoir rentrer : j'ai de nouveau 1 h 30 de route, je dois récupérer les enfants chez la voisine, et demain je me lève à 5 h.

En rentrant à la maison, j'ouvre la boîte à lettres ; au milieu de quelques factures, j'aperçois un courrier de la mairie. Je m'empresse de l'ouvrir, il s'agit sûrement de la réponse pour l'inscription des enfants au centre de loisirs. Au bout de quelques lignes je comprends que mes enfants ne sont pas retenus, le directeur expliquant que des restrictions budgétaires l'avaient conduit à réduire le nombre de places d'accueil.

Par ce vécu, vous comprendrez l'enjeu des services publics et la nécessité de lutter pour les préserver.

Pour cela, la CGT vous appelle à participer, massivement, au meeting le 13 octobre au Parc Expo de Rouen.

POUR LA RECONQUETE DES SERVICES PUBLICS

MEETING 13 octobre, 18h, Rouen, Parc Expo

Avec : **Marie Laurence BERTRAND** – **Thierry LEPAON** – **Catherine PERRET**

Membres de la Direction Confédérale CGT.

V

Vincent BLOUET – **Frank GOHAREL** – **Bruno LECHAFTOIT**

Fédérations des Services Publics – Fédération de la santé.

Lionel LEROGERON – **Gilles PRUNIER** – **Nathalie VERDEIL** – **Philippe BROSSARD** – **Régis GASSE**

Secrétaires Généraux des Unions Départementales Normandie.

Eric DEMORTIERE – **Pascale LEFEBVRE** – **Séverine VERDIER** – **Lionel Jacquaint**

Cgt Energie – Education – Conseil Général – Cheminots